

RÉGLEMENT DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ :

Futsal, Foot Loisir



SAISON 2019-2020

Table des matières

COMPETITIONS ET CHALLENGES	3
COMMISSION D'ORGANISATION.....	3
LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FUTSAL	3
LA COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL	6
LA COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U 15 et U 18.....	8
TITRE ET CHALLENGE	9
CATEGORIES et QUALIFICATIONS.....	9
PRATIQUES	10
CHALLENGE.....	11
ARBITRAGE	11
CALENDRIER.....	11
ENGAGEMENTS	11
FEUILLE DE MATCH.....	11

COMPETITIONS ET CHALLENGES

Le District de l'Yonne de Football organise chaque saison, pour les clubs de football une pratique de football diversifié

Sont proposées les épreuves départementales suivantes :

A – Compétition FUTSAL

B – Challenge LOISIR

La participation à chacune de ces épreuves est réservée aux clubs et aux joueurs qui remplissent les conditions particulières de chacune d'entre-elles.

Un challenge est attribué au vainqueur de chaque épreuve.

Ce trophée reste la propriété du District de l'Yonne de Football qui en a le contrôle. Il est remis en garde pour une saison sportive, à l'issue de l'épreuve, à l'équipe gagnante. Le club tenant doit, en faire retour au District de l'Yonne de Football au plus tard 30 jours avant la finale de la compétition.

Des récompenses fixées chaque saison par le Comité de Direction sont remis aux clubs vainqueurs.

COMMISSION D'ORGANISATION

La Commission Technique est chargée, avec la collaboration du conseil d'administration du District de l'organisation et de l'administration de ces épreuves.

Le calendrier de ces compétitions est constitué par la Commission Technique sous couvert du Comité de Direction ou son bureau.

A- LE FUTSAL

LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FUTSAL

COMMISSION TECHNIQUE

La commission dénommée ci-après « commission Technique » est chargée avec la collaboration du Secrétariat et du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football de l'organisation et de la gestion de l'épreuve. Ses membres sont nommés par le Comité de Direction

ENGAGEMENT

Les engagements sont établis par l'intermédiaire de FOOT CLUB pour la date fixée chaque année par la commission compétente.

Les clubs sont redevables d'une cotisation fixée (cf. Droits financiers et amendes) chaque saison par le District pour chaque équipe.

Les clubs qui annulent leur engagement après la parution des calendriers sont passibles d'une amende suivant les droits financiers et amendes révisable chaque année, exception faite pour les cas de force majeure qui sont examinés par le comité de direction.

SYSTEME DE L'EPREUVE

Les clubs se rencontrent par match aller et retour :

Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

Dans toutes les compétitions le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

- **match gagné..... 3 points**
- **match nul..... 1 point**
- **match perdu..... 0 point**
- **match perdu par forfait ou pénalité-1 point**

En cas de match perdu par pénalité :

Le club adverse ne bénéficie des points correspondant au gain du match que dans les cas suivants :

- s'il avait formulé des réserves conformément aux dispositions des articles 142 ou 145 des Règlements Généraux et qu'il les avait régulièrement confirmées,
- s'il s'agit d'une des infractions qui permettent l'évocation par la Commission compétente, dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux.
- sanctions prises par la Commission de Discipline ou la Commission Sportive.

Il bénéficie du maintien des buts marqués au cours de la partie, buts dont le nombre est en tout état de cause fixé à un minimum de 3.

Les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés.

Dans le cas où la perte du match intervient à la suite d'une réclamation formulée dans les conditions fixées par l'article 187.1 des Règlements Généraux :

- le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match,
- il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre,
- les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés.

4. Un match perdu par forfait est réputé l'être par 3 buts à 0. Toutefois lorsque l'écart des buts en faveur du club déclaré vainqueur au moment de l'arrêt du match sera supérieur à 3, le score restera acquis pour le calcul du goal average quelle que soit la durée de la partie.

5. Les dispositions des alinéas précédents sont appliquées lorsqu'il est établi un classement pour départager des clubs participant à un championnat ou à un groupe différent :

HOMOLOGATION

1. Il est fait application des règles édictées à l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F.
2. Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le 15^{ème} jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le 30^{ème} jour, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

LOIS DU JEU ET DURÉE DES RENCONTRES

Voir annexe

Calendriers

Les rencontres se déroulent aux dates fixées par le calendrier général de la saison arrêté par le Comité de Direction.

La Commission Sportive peut, en cours de saison, reporter ou avancer toute journée de Championnat qu'elle juge utile afin d'assurer la régularité sportive de la compétition.

Le calendrier des rencontres est affiché sur le site Internet officiel du District de l'Yonne de Football huit jours au moins avant la date prévue, et ne peut plus être modifié, sauf cas exceptionnel, apprécié par la Commission Sportive. Il est alors communiqué aux intéressés, selon les modalités en vigueur pour la compétition concernée.

Horaires

Les rencontres se disputent à l'horaire prévu sur le rappel de journée. Ce dernier est établi en fonction de la disponibilité des installations.

Lorsque, pour une cause tout à fait exceptionnelle, et relevant de l'appréciation de la Commission, un club se trouve amené par la suite à solliciter un changement de date ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition sine qua non d'avoir été formulée 13 jours au moins avant la date fixée pour le match, accompagnée de l'accord du club adverse. Les demandes de report de matches devront obligatoirement être faites sur FOOT CLUBS ou exceptionnellement sur les imprimés fournis à cet effet par le district avec signature lisible, nom et qualité (président, secrétaire, trésorier ou correspondant du club).

Tout manquement aux délais visés par les différents alinéas ci-dessus peut entraîner un refus, ou, en cas d'accord des frais de dossier dont le montant est précisé au Droits financiers et amendes. La Commission Sportive, en tout état de cause, prend la décision définitive pour toute modification de date ou d'horaire.

Couleurs des équipes

1. Les maillots des joueurs des équipes en présence doivent porter un numéro apparent, d'une hauteur minimum de 20cm, maximum de 25cm, et d'une largeur minimum de 3cm, maximum de 5cm. Les joueurs portent le numéro correspondant à l'ordre de présentation des équipes figurant sur la feuille de match.

2. Les joueurs doivent être numérotés de 1 à 12 aucune contestation ultérieure ne sera acceptée.

3. Le capitaine de chaque équipe doit porter un brassard apparent d'une largeur n'excédant pas 4cm, et d'une couleur opposée au maillot.

4. Si les couleurs indiquées dans leur demande d'engagement prêtent à confusion, le club visiteur devra utiliser une autre couleur.

5. Pour parer à toute éventualité, et notamment à la demande de l'arbitre, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 12, sans publicité, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse.

6. Les gardiens de but doivent porter un maillot d'une couleur les distinguant nettement des autres joueurs et des arbitres. Pour parer à toute éventualité, et notamment à la demande de l'arbitre ou du délégué, les gardiens de but doivent avoir à leur disposition deux maillots de couleurs différentes.

8. Les clubs ne peuvent pas modifier la disposition des couleurs de leurs équipements en cours de saison sans en avertir le district de l'Yonne de Football par courrier recommandé (ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception, tel que le courriel avec accusé).

9. Nonobstant les éventuelles sanctions sportives, la non-application du présent article est passible d'une amende figurant (Droits financiers et amendes).

BALLONS

1. Les ballons sont mis à disposition par l'équipe recevant sous peine de match perdu.

2. Lorsque les ballons sont fournis par le District de l'Yonne de Football, les clubs sont tenus de les utiliser.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX – QUALIFICATIONS – DÉROGATIONS

1. Les dispositions des Règlements Généraux, de leurs Statuts ainsi que l'Annuaire de District de l'Yonne de Football s'appliquent à l'ensemble des championnats départementaux sauf dispositions particulières prévues au présent règlement.

2. Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts.

3. Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et à ce titre revenir sur le terrain.

4. Conformément aux lois du jeu, les remplaçants doivent être inscrits avant le coup d'envoi. Pour les compétitions départementales, une équipe incomplète, pourra à titre dérogatoire inscrire les joueurs titulaires après le coup d'envoi.

5. La date réelle de la rencontre sera prise en considération pour toutes les dispositions relatives à la qualification des joueurs et à l'application des sanctions.

6. En cas de match à rejouer (et non de match remis), seuls sont autorisés à y participer les joueurs qualifiés au club à la date de la première rencontre.

LA COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

ADMISSION

Elle est ouverte aux clubs Futsal, Libres, Foot Entreprise ou loisirs.

Elle est ouverte aux équipes seniors composées de joueur « sénior », U18 et U17 avec autorisation médicale, des clubs à statut amateur ou indépendant affiliés au District de l'Yonne de Football

Les règlements fédéraux, régionaux et départementaux s'appliquent dans leurs intégralités

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser au secrétariat du District de l'Yonne de Football qui le transmettra à la commission compétente avant la date fixée chaque saison par la commission Football Diversifié. Le montant des frais de dossier pour engagement sont définis à l'annexe 1 de l'Annuaire du District. En cas d'annulation d'engagement ou de forfaits les frais demandés sont définis à l'annexe 1 de l'Annuaire du District.

SYSTEME DE L'EPREUVE

L'organisation de cette coupe est gérée par la commission compétente en fonction des engagements.

HOMOLOGATION

1. Il est fait application des règles édictées à l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F.
2. Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le 15^{ième} jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le 30^{ième} jour, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

CALENDRIER

Le calendrier est défini après les engagements par la CDF sous couvert du Comité de direction.

ARBITRAGE

1. Les arbitres seront désignés par la CDA.
2. Les frais d'arbitrage seront réglés aux arbitres directement par le District.
3. Ces frais pourront être répercutés aux clubs engagés.

DISCIPLINE

Article 226 des R.G.

Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux.

Dans le cas d'un joueur titulaire d'une double licence, les suspensions fermes doivent être purgées, selon les mêmes modalités, dans les différentes équipes des deux clubs concernés, que ce soit en Football Libre ou en Football Diversifié.

Dans le cadre des tournois de Futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ième} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

Il sera de plus suspendu automatiquement pour le match suivant de son équipe. (ou sur décision de la commission organisatrice)

L'équipe peut être complétée après deux minutes de jeu effectives avec l'autorisation du chronométrateur ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec quatre ou trois joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

En ce qui concerne les faits disciplinaires non directement liés aux faits de jeu exposés ci avant, les dossiers sont transmis à la Commission de Discipline compétente pour suite à donner. Toutefois en cas d'incident grave, la Commission d'Organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles dans le cadre du tournoi.

Lors des matchs à élimination directe les sanctions disciplinaires relèvent de la procédure figurant au règlement disciplinaire.

FEUILLE DE MATCH

Une feuille de match spécifique à l'épreuve est systématiquement remplie par les équipes en présence.

LA COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U 15 et U 18

ENGAGEMENT

Une équipe par club engagé en championnat U13, U15 et U18 sont engagés obligatoirement dans la coupe Futsal U13, U15 et U18

SYSTEME DE L'EPREUVE

L'organisation de cette coupe est gérée par la commission compétente en fonction des engagements.

HOMOLOGATION

3. Il est fait application des règles édictées à l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F.
4. Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le 15e jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le 30e jour, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

CALENDRIER

Le calendrier est défini après les engagements par la Commission compétente sous couvert du Comité de direction.

ARBITRAGE

1. Les arbitres seront désignés par la CDA pour les finales
2. Les frais d'arbitrage seront réglés aux arbitres directement par le District.

DISCIPLINE

Article 226 des R.G.

Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux.

Dans le cas d'un joueur titulaire d'une double licence, les suspensions fermes doivent être purgées, selon les mêmes modalités, dans les différentes équipes des deux clubs concernés, que ce soit en Football Libre ou en Football Diversifié.

Dans le cadre des tournois de Futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2ème avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

Il sera de plus suspendu automatiquement pour le match suivant de son équipe. (ou sur décision de la commission organisatrice)

L'équipe peut être complétée après deux minutes de jeu effectives avec l'autorisation du chronométrateur ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec quatre ou trois joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

En ce qui concerne les faits disciplinaires non directement liés aux faits de jeu exposés ci avant, les dossiers sont transmis à la Commission de Discipline compétente pour suite à donner. Toutefois en cas d'incident grave, la commission d'organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles dans le cadre du tournoi.

Lors des matchs à élimination directe les sanctions disciplinaires relèvent de la procédure figurant au règlement disciplinaire.

FEUILLE DE MATCH

Une feuille de match spécifique à l'épreuve est systématiquement remplie par les équipes en présence.

Règles de jeu du futsal en annexe selon les catégories

B - LE FOOT LOISIR

TITRE ET CHALLENGE

Le District de l'Yonne de Football est organisateur du foot Loisir suivants :

- ❖ **Seniors**
- ❖ **Seniors Féminin**
- ❖ **Vétérans**
- ❖ **Jeunes**

Titre et challenges :

- ❖ **Seniors : Challenge Loisir Séniors**
- ❖ **Seniors Féminin : Challenge Loisir Séniors Féminin**
- ❖ **Vétérans : Challenge Convivialité**
- ❖ **Jeunes : Challenge ESPERA**

CATÉGORIES et QUALIFICATIONS

Tous les joueurs ou joueuses évoluant dans ces challenges doivent être licenciés loisirs ou libre

Tout joueur titulaire d'une licence FFF de la catégorie d'âge, autorisé par un médecin conformément aux dispositions de l'article 70 des Règlements Généraux.

Un joueur peut être titulaire d'une licence joueur libre dans un club et d'une licence joueur loisir dans un autre.

Nul joueur n'étant autorisé à disputer deux rencontres sous deux jours consécutifs.

Challenge Loisir Senior :

Joueurs autorisés à évoluer dans ce challenge : Seniors G, U18G et U17G avec double sur-classement obligatoire.

Challenge Loisir Seniors Féminin :

- 1 Les joueuses Séniors, U18 F et une U 17 F* peuvent participer aux championnats Séniors féminin.
 - 2 Une U17F* supplémentaire peut participer si le club possède une École de Foot Féminin déclarée et/ou une U17F* supplémentaire peut participer si le club a engagé une équipe féminine U18F ou U15F ou U13F
- * (sous réserve de double sur-classement).

Challenge Convivialité :

Joueurs autorisés à évoluer dans ce challenge : Séniors Vétérans (+35 ans) et 2 joueurs de 32 ans à 35 ans.

Challenge ESPERA :

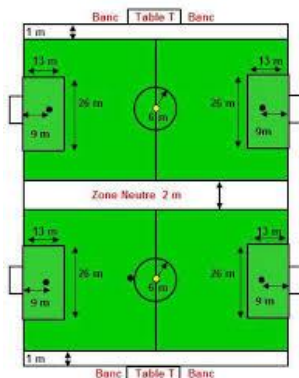
Joueurs autorisés à évoluer dans ce challenge : U18G, U17G, U16G, U15G, U14G

PRATIQUES

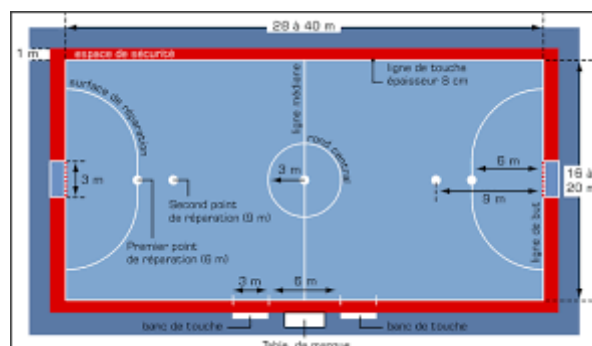
Les pratiques autorisées dans ces challenges :

Pratique	Nombre de joueur	Terrain	Temps de jeu inférieur ou égale à
FOOT à 8	8 Joueurs + 4 remplaçants	½ à 11	2 x 35 min
FOOT à 7	Autorisé si pas assez pour jouer a 8	½ à 11	2 x 35 min
FOOT à 5	5 Joueurs + 4 remplaçants	40 x 30 mètres + but foot à 5	2 x 35 min
FOOT PETANQUE	2 OU 3 joueurs	30 x 6 mètres	3 mènes de 13 pts
FOOT EN MARCHANT	5 joueurs + 4 remplaçants	40 x 30 mètres + but à 5	2 x 35 min
BEACHSOCCER	5 joueurs + 4 remplaçants	40 x 20 mètres + but à 5	3 x 10 min
FUTNET	2 ou 3 joueurs	20 x 10 Mètres	3 mènes de 21 points
FUTSAL	5 joueurs + 4 remplaçants	Gymnases ou dehors terrain de 40 x 20 mètres	2 x 25 min sans arrêt du chrono

Terrain foot à 8 et 7



Terrain futsal



CHALLENGE

A remplir ensemble par les 2 équipes

Notez de 0 à 5 l'esprit sportif de la rencontre

Notez de 0 à 5 la convivialité d'après match

1 pt / Licencié

8 pts si photo d'équipe

ARBITRAGE

L'arbitrage central sera assuré en alternance par une personne licenciée avec la non contre-indication médicale de l'une ou l'autre équipe.

CALENDRIER

Un calendrier prévisionnel des rencontres sera donné à chaque participant, sachant que pour chaque match, les deux équipes devront s'entendre sur l'heure, le jour et le lieu de la rencontre.

ENGAGEMENTS

Les engagements d'équipe se feront jusqu'au 1^{er} octobre. Le montant des frais de dossiers pour l'engagement est défini à l'Annexe 1 « DROITS FINANCIERS » de l'annuaire du district de l'Yonne de football.

FEUILLE DE MATCH

La feuille de convivialité devra être remplie à chaque fin de match et adressée par courriel ou par courrier postal au secrétariat du District qui fera suivre à la personne désignée pour ce suivi. Une feuille de match sera jointe à la feuille de convivialité en cas d'incident de match (Ex: blessure d'un participant).



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U7

L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité



LOIS DU JEU FUTSAL		U7
Loi 1	TERRAIN	
	. Utilisation	Sur un 1/2 de terrain (20m x18m) ; faire 2 terrains
	. Surface de réparation	4 mètres
	. 1er point de réparation	4 mètres
	. Zones de remplacement	De part et d'autre des buts de Hand
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	4 contre 4 (avec gardien) : 4 joueurs + 4 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Chaussettes, protèges tibias, shorts, maillots, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	Les éducateurs des clubs
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 5' et 8' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Pour l'engagement de départ : tirage au sort Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Tous les coups-francs sont directs : CFD
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m ; sanction = à refaire
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 4 mètres du but.
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Comme à l'extérieur, possibilité de rentrer en conduite dans le terrain Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m - Sanction = à refaire
Loi 16	SORTIE DE BUT Adversaire hors surface de réparation	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation. Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres. Sanction = à refaire



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U9 et U9F



**L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité**

LOIS DU JEU FUTSAL		U9 et U9F
Loi 1	TERRAIN	
	. Utilisation	Sur un terrain type handball
	. Surface de réparation	correspondant à la surface des 6 mètres
	. 1er point de réparation	Aux 6m ligne pleine pour les pénaltys
Loi 2	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant le banc des équipes
	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 contre 5 (4 joueurs + 1 gardien), 5 joueurs + 3 rempalcants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement
Loi 4	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Chaussettes, protèges tibias, shorts, maillots, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace,
Loi 5	ARBITRAGE	Les éducateurs des clubs
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du district ou du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Pour l'engagement de départ : tirage au sort Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Tous les coups-francs sont directs : CFD
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m ; sanction = à refaire
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres du but.
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Comme à l'extérieur, possibilité de rentrer en conduite dans le terrain Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m - Sanction = à refaire
Loi 16	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation
Loi 17	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres. Sanction = à refaire



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U11

**L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité**



LOIS DU JEU FUTSAL		U11
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres (possibilité que 1 des 2 soit un enfant)
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
Loi 13	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m ; sanction = à refaire
	CUMUL DES FAUTES	Pas en U11
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m - Sanction = à refaire
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, Sanction = à refaire
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U13 F

L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité



LOIS DU JEU FUTSAL		U13 F
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres (possibilité que 1 des 2 soit un enfant)
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U13

L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité



LOIS DU JEU FUTSAL		U13
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres (possibilité que 1 des 2 soit un enfant)
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisé sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U15



L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité

LOIS DU JEU FUTSAL		U15
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	SORTIE DE BUT Adversaire hors surface de réparation	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire. Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U15 F



**L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité**

LOIS DU JEU FUTSAL		U15 F
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisé sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U18 F

L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité



LOIS DU JEU FUTSAL		U18 F
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL U18



L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité

LOIS DU JEU FUTSAL		U18
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	SORTIE DE BUT Adversaire hors surface de réparation	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire. Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.



REGLEMENT TECHNIQUE FUTSAL SENIORS



L'ESPRIT DU FUTSAL : pas de contact, de charge, de tacle.
Agressivité maîtrisée et silence souhaité

LOIS DU JEU FUTSAL		SENIORS
Loi 1	TERRAIN	Type handball (longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m)
	. Utilisation	Sur un terrain complet
	. Surface de réparation	Correspond à la zone (surface de 6 mètres)
	. 1er point de réparation	6 mètres (ligne pleine) pour les Pénaltys
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. A 5m de part et d'autre de la ligne médiane. Longueur 5m
Loi 2	BALLON	Spécifique Futsal en cuir (pas de ballon en feutrine)
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5 joueurs dont 1 gardien + 7 remplaçants maxi
	. Au début de la rencontre	Mini 3 dont 1 gardien sur le terrain
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement.
	. Encadrement	Présence sur le bord d'un responsable d'équipe licencié.
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges tibias, shorts, chaussures de gymnase, sans crampons et ne laissant pas de trace.
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	gestion du temps par un responsable du club organisateur
Loi 7	DUREE DES MATCHES	Entre 6' et 9' par match, fixée par l'organisateur avant la compétition
	. Arrêt du chronomètre	Pas de décompte des arrêts de jeu
	. Temps mort	non mais les arbitres peuvent arrêter le temps en cas de besoin
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Adversaires dans leur camp à au moins 3 mètres du ballon sinon à refaire. On ne peut marquer un but directement.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football
Loi 11	HORS JEU	Pas de hors-jeu en Futsal
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou Indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et Interdiction . De charger, bousculer, disputer le ballon à un adversaire même loyalement avec l'épaule. . De tacle avec contact, y compris tacle glissé, alors qu'un adversaire joue le ballon sauf pour le gardien dans sa surface de réparation si le tacle est correct.
	. C.F.I	Idem Football et Interdiction . Pour le gardien, de garder le ballon (au pied ou à la main) + de 4 secondes dans son camp . Pour le gardien, de retoucher, dans son camp, le ballon redonné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire . De jouer de manière dangereuse même sans toucher l'adversaire
Loi 13	COUPS FRANCS	Adversaire à 5 m et 4 secondes pour jouer ; sanction = CFI à l'équipe adverse
	CUMUL DES FAUTES	Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée. Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match. A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 6, 7, 8 ou 9 minutes. Sanction coup de pied de pénalité à 9m
Loi 14	PENALTY	CFD dans la surface de réparation. Ballon à 6 mètres : 1er point de réparation
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied : Ballon immobile sur la ligne de touche ou à moins de 25 cm de celle-ci à l'extérieur. Un but ne peut pas être marqué directement : sanction = sortie de but ; Adversaire à 5 m + 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
	SORTIE DE BUT	A la main par le gardien depuis sa surface de réparation et 4" pour jouer - Sanction = CFI à l'adversaire.
Loi 16	Adversaire hors surface de réparation	Un but ne peut être marqué directement. Sanction : sortie de but
Loi 17	COUP DE PIED DE COIN	Au pied, ballon à l'angle, adversaire à 5 mètres, et 4" pour jouer. Sanction = sortie de but à l'équipe adverse.
	PASSE AU GARDIEN	Une passe volontaire au gardien qui reprend le ballon à la main entraîne un CFI à 6 mètres (ligne pleine) à l'endroit où le ballon a traversé cette ligne.